



AVIS PUBLIC
DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné :

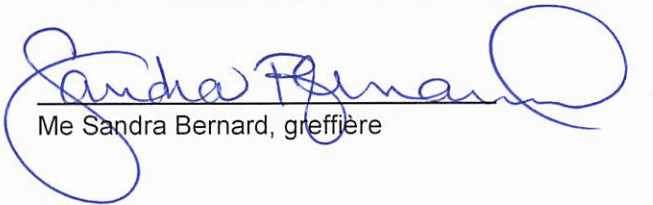
QUE le conseil municipal sera saisi de la nature et de l'effet de deux demandes de dérogations mineures, à sa séance du 16 septembre 2024, qui se tiendra à compter de 19 h 30, au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N1, soit :

Localisation de l'immeuble	Nature de la demande
228, 102 ^e Rue	Autoriser la construction de 4 remises comportant 5 sections chacune, alors que la norme maximale est de 4 sections par remise.
572, 9 ^e Avenue et 574, 9 ^e Avenue	Autoriser la hauteur d'une section d'une haie mitoyenne située en cour avant à 3 mètres, alors que la norme est de 1 mètre.

QUE dans le cas où le conseil déciderait d'accepter ces demandes de dérogation mineure, ces dernières ainsi approuvées par le conseil municipal seront réputées conformes aux règlements de la Ville.

QUE toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du conseil qui aura lieu le 16 septembre 2024.

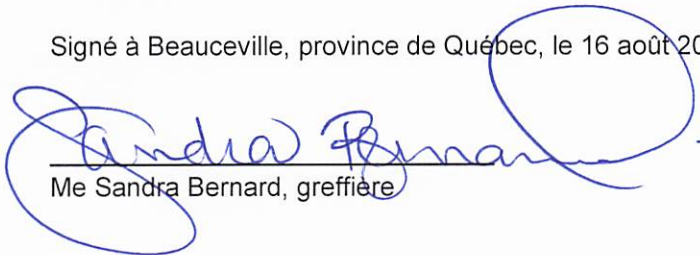
Donné à Beauceville, province de Québec, ce 16 août 2024.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 16 août 2024.

Signé à Beauceville, province de Québec, le 16 août 2024.


Me Sandra Bernard, greffière